18 juin 2001 **01.331**

Question Viviane Houlmann

Pleins feux sur un oubli programmé

La publicité nous dit que les CFF chouchoutent les Romands et que tout le monde va en profiter.

Du haut des Montagnes neuchâteloises, non seulement nous ne voyons rien venir, mais la situation s'aggrave et accentue notre isolement.

En effet, dans les nouveautés marquantes du nouvel horaire CFF de juin 2001 à décembre 2002, il y a pour les Montagnes neuchâteloises:

– augmentation du temps de parcours;
– ruptures des correspondances;
– ruptures de charges en augmentation.

Nous demandons au Conseil d'Etat de nous indiquer:

1. Quand les Montagnes neuchâteloises entreront-elles dans un concept ferroviaire national, comme le RER bernois?

2. A quand un horaire cadencé aux 30 minutes aux heures de pointe (matin et soir)?

3. Dans trois ans, combien de gares seront-elles encore desservies dans le canton de Neuchâtel?

Selon les vœux des CFF pour leurs clients, nous aimerions également avoir des relations ferroviaires plus proches, plus fréquentes, plus directes et plus agréables avec les régions du Plateau.

Cosignataires: M. Giovannini, A. Crameri, Frédéric Cuche, B. Bois, J. Oesch, J.-N. Karakash, A. Laurent, J.-F. Badet, M. Perroset, G. Spoletini, R. Jeanneret et F. Perrin-Marti.